

LES ASPECTS OUBLIÉS DES ENGAGEMENTS MILITAIRES DU CANADA

Trois articles rédigés par des canadianistes et publiés dans le numéro 2008 de la *Revue internationale d'études canadiennes* jettent un regard nouveau sur la politique étrangère du Canada et la participation de nos forces armées à la Deuxième Guerre mondiale, ainsi qu'aux conflits postérieurs à celle-ci. Si, depuis 1945, les Canadiens ont perçu leur pays comme une nation favorisant la résolution pacifique des conflits internationaux au moyen d'opérations de maintien de la paix, la participation plus récente des troupes canadiennes à des opérations davantage musclées comme au Kosovo et en Afghanistan les force maintenant à remettre en question ces idées préconçues et à reconnaître et à accepter les paradigmes dans lesquels s'inscrivent les interventions militaires récentes du Canada.

Le premier article, rédigé par le professeur Justin Massie et intitulé *Quadrilatère transatlantique : sources de légitimité politique de l'usage de la force au Canada*, soulève l'hypothèse que la France exerce, depuis le milieu du XXe siècle, une influence indirecte indéniable sur la culture stratégique canadienne. Trois hypothèses peuvent, selon lui, justifier cette influence. Tout d'abord, la France, par son statut de membre permanent du Conseil de sécurité des Nations Unies et son appartenance à l'OTAN, les deux institutions les plus légitimes justifiant aux yeux des Canadiens le recours à la force, serait ainsi en mesure d'influencer la culture stratégique canadienne. La deuxième hypothèse repose sur l'existence de liens serrés entre la France et la communauté francophone canadienne et sur l'influence exercée par Paris sur les francophones canadiens. La troisième hypothèse suppose essentiellement que les intérêts stratégiques canadiens et français sont tout simplement assez semblables. L'importance qu'accorde le Canada à la France s'inscrit dans la nécessité pour le Canada, d'institutionnaliser, au milieu du siècle dernier, les liens entre le Canada et l'Anglosphère, surtout avec le déclin de l'Empire britannique et la montée en puissance des États-Unis. L'adhésion de la France à l'OTAN a permis au Canada d'aligner en partie sa stratégie sur celle de la France, préservant ainsi son indépendance vis-à-vis de l'Angleterre et des États-Unis.

Le second article, intitulé *Canada at War in the Pacific: The Case of Complex Neorealism* et rédigé par Mark S. Williams, affirme que la faiblesse de la théorie du néo-réalisme complexe, pour expliquer la décision du gouvernement canadien de déclarer la guerre à l'Allemagne nazie en 1939, est due à son défaut d'accorder au facteur de l'identité canadienne, l'importance qu'il mérite. Il poursuit en établissant que pour le premier ministre Mackenzie King, le Canada devait promouvoir un ordre mondial plus juste et que l'exemple des bonnes relations qu'entretenaient le Canada et les États-Unis depuis une centaine d'années devait servir de guide aux pays européens. Pour Mackenzie King, écrit-il, la politique de la force était la principale raison pour laquelle la guerre avait été déclarée. Combattre aux côtés de l'Angleterre revenait à défendre la liberté. La faible participation canadienne à la guerre dans le Pacifique contraste fortement avec l'engagement sans réserve à la guerre en Europe. Selon l'auteur, Mackenzie King refusait d'engager des troupes dans le Pacifique parce que tout d'abord l'Angleterre et les États-Unis réclamaient au Japon des territoires qui ne concernaient nullement le Canada. Ensuite, il voulait maintenir les troupes canadiennes concentrées en Europe. Enfin, il

refusait d'appeler davantage d'individus sous les drapeaux et de les envoyer combattre dans le Pacifique. La guerre dans le Pacifique était perçue au Canada comme une guerre impérialiste au profit de l'Angleterre et des États-Unis.

Le dernier article intitulé « *Emergence: Towards a Historiography of Canadian Defence Research during the Second World War* » et rédigé par M. Jason S. Ridler, passe en revue la littérature publiée au Canada sur l'histoire de la recherche en défense au cours de la Deuxième Guerre mondiale et, plus particulièrement, sur les deux organismes responsables de celle-ci, soit le *Conseil national de recherche* et le *ministère des Munitions et des Approvisionnements*. L'historiographie du développement technologique du Canada en matière de défense s'avère assez ardue, écrit l'auteur, en raison de l'éparpillement de la recherche entre différents secteurs de l'histoire, de la complexité technique et technologique de ce domaine de recherche et enfin parce que, jusqu'à récemment, les dossiers visés étaient encore classés secrets. Il termine en écrivant que le domaine de l'histoire de la recherche en défense au cours de la Seconde Guerre mondiale prend de l'ampleur et que beaucoup de travail reste encore à faire dans ce domaine.

Pour obtenir le numéro 2008 de la *Revue internationale des études canadiennes*, [cliquez ici](#).